

Suite de la page 1

3 questions à Dominique VELUT, Président du SERCE

Quels constats pour les travaux en hauteur ? « La généralisation des nacelles élévatrices à bras articulé apporte, avec sa part de progrès, son lot de risques.

Sur les voies ouvertes à la circulation, à plusieurs reprises des monteurs ont été éjectés des paniers, à la suite d'un choc avec un véhicule de passage.

Par ailleurs, l'usage de nacelles à proximité des lignes électriques aériennes nues sous tension, et plus particulièrement des lignes de 20 kV, crée un risque supplémentaire.

Le SERCE se mobilise avec l'OPPBTP pour sécuriser ces situations.»



Focus sur les salariés intérimaires

Nouveauté du Concours Sécurité 2007, les salariés intérimaires ont fait l'objet d'un recueil de données sécurité dédié. Les informations relatives à cette catégorie de personnels ont révélé un taux de fréquence de 32,9 : soit approximativement le double de celui des salariés permanents. Dans la logique de ce bilan, des réflexions sont en cours au niveau du SERCE sur la situation des intérimaires.

Pour cette nouvelle catégorie du concours, le jury n'a pas souhaité départager trois excellents candidats qui ont chacun mis en œuvre de véritables actions de suivi des salariés intérimaires visant à :

- planifier les relations avec les entreprises de travail temporaire ;
- améliorer l'accueil sécurité des salariés temporaires ;
- faciliter leur sensibilisation aux règles de prévention ;
- assurer un suivi spécifique de chaque salarié.

C'est pourquoi 3 prix d'encouragement ont été décernés à :

- **FORCLUM SUD-OUEST STEE** (Tarbes) ;
- **INEO CENTRE** (Orléans) ;
- **SPIE IdF NORD-OUEST** Direction Electricité Tertiaire (Saint-Denis).

Un quatrième prix d'encouragement a été attribué au **groupe SPIE** pour la réalisation d'un support multimédia destiné à faciliter la tâche de formation des entreprises de travail temporaire à la prévention des risques dans le génie électrique et climatique.

Un effort à poursuivre et à transformer...

Ils ont aussi remporté un prix du Concours Sécurité 2007

Famille C / Gr2 : 2^{ème} prix SCIE Puy-de-Dôme (Courpière, 49 sal., groupe VINCI ENERGIES) – prix d'encouragement **GETELEC** (Guadeloupe, 40 salariés, groupe VINCI ENERGIES) – **Famille C / Gr3 : 2^{ème} prix SPIE SO Aquitaine Réseaux Infra** (Talence, Gironde, 183 sal.) – **Famille D / Gr2 : 2^{ème} prix SEGA** (Bergerac, 59 sal., groupe FORCLUM) – prix d'encouragement **ACTEMIUM BORDEAUX** (Mérignac, 56 sal., groupe VINCI ENERGIES) – prix d'encouragement **SDEL APPLIMATIC** (Harfleur, 56 sal., groupe VINCI ENERGIES) – **Famille E / Gr2 : 2^{ème} prix SPIE REIMS** (Reims Tinqueux, 109 sal.) – prix d'encouragement **FORCLUM Ile-de-France** (Pontoise, 67 sal.) – **Famille E / Gr3 : 2^{ème} prix SPIE SUD-EST direction opérationnelle du lyonnais** (Vénissieux, 350 sal.)



Grand prix pour les "plus de 500 000 heures"

Catégorie nouvellement créée, le Grand Prix est destiné à récompenser des entités de grande taille ayant une réalité structurelle au sein des entreprises du SERCE. Il était ouvert pour cette première édition aux entreprises ayant œuvré plus de 500 000 heures dans l'année. Deux 1^{er} prix ex-aequo sont décernés à :

- **La Direction déléguée d'INEO AQUITAINE** (Bordeaux, 495 sal., 700 000 heures). Le taux de fréquence est de 1,4 pour un taux de gravité de 0,02. Soit 1 accident du travail et 14 jours d'arrêt ;

- **La filiale SPIE SUD-OUEST de SPIE** (Toulouse, 2 320 sal., 3 400 000 heures). Son taux de fréquence est de 2,6 et son taux de gravité de 0,63. Soit 9 accidents du travail et 2150 jours d'arrêt pour l'année 2007.

18 juin 2008

n° 1

2007, une année plutôt satisfaisante :

33 lauréats récompensés, soit 6 de plus que l'année dernière.

Le bilan 2007, mis en valeur par la 43^e édition du Concours Sécurité SERCE – OPPBTP, se caractérise par une **évolution positive des indicateurs**. En témoigne un taux de fréquence record de 15,9, soit une amélioration de 10 % en un an ! Parallèlement, la détérioration du taux de gravité constatée en 2006 a été stoppée à 0,73.

Mais si la progression est réelle, elle n'en est pas moins difficile. Toutes les entreprises lauréates peuvent en témoigner. Leurs efforts n'ont porté leurs fruits qu'après plusieurs années d'un engagement persévérant. Mais elles apportent également la preuve qu'un taux de fréquence de zéro, ou durablement bas, est possible.

Le concours 2007 présente quelques traits novateurs en inaugurant cette année deux nouveaux prix.

Tout d'abord un prix "Sécurité du personnel intérimaire" destiné à encourager les efforts envers cette catégorie de salariés et à recueillir les expériences bénéfiques.

Ensuite, un "Grand Prix" qui récompense des entités de plus de 500 000 heures de travail.

La Lettre du Concours Sécurité 2007

Les perspectives de progrès 3 questions à Dominique VELUT, Président du SERCE

Le taux de fréquence aujourd'hui atteint est-il satisfaisant pour le SERCE ?



« Pas encore ! Nous devons nous acharner collectivement à abaisser le taux de fréquence de la

profession et avoir l'ambition de ne pas accepter une réduction du rythme d'amélioration actuel, de l'ordre de 1 point par an. Le "zéro décès" doit guider notre action quotidienne, sachant que chaque diminution d'environ 5 points du taux de fréquence correspond à un accident mortel en moins ! »

Fort de l'expérience du terrain, quels sont les risques électriques qui nécessitent actuellement le plus d'attention ? « Deux messages émergent clairement. Tout d'abord au sujet des dangers liés à la dépose des terres sur les ouvrages soumis à induction. La question a gagné en acuité avec l'essor des travaux de maintenance sur les ouvrages de transport d'électricité dont un tiers est maintenu en service. Il faut aussi veiller à l'application des fondamentaux du métier, tels l'usage des vérificateurs d'absence de tension et des équipements de protection individuelle. Bien que le risque électrique soit à l'origine de moins de 2,5 % du bilan global de l'accidentologie, il engendre cependant le tiers des décès. C'est encore beaucoup trop élevé. »

...suite page 4

Ils remportent le 1^{er} prix de leur catégorie

● Famille A, réseaux HTB :

SARRASOLA (Grésy-sur-Isère, Savoie) (50 sal., groupe VINCI-ENERGIES). L'entreprise avait remporté un 2^{ème} prix au concours 2004.

● Famille C, réseaux HTA et BT, éclairage extérieur, lignes de télécommunication, signalisation, canalisations souterraines :

➤ Groupe 1 (20 à 60 000 heures travaillées), deux 1^{er} prix ex-aequo :

SANTERNE Réseaux Littoral (Abbeville, Somme) (36 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Couronnée en 2004 et récompensée en 2005, cette entreprise fait son retour dans le palmarès après une année d'absence.

SDEL Charentes Energie (Brie-en-Charente) (28 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Première apparition au palmarès !

➤ Groupe 2 (60 à 200 000 heures travaillées) :

GARCZYNSKI TRAPLOIR VENDEE (Chantonay) (55 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Excellentes performances globales, qui reposent sur un système de management de la sécurité mis en œuvre depuis plusieurs années !

➤ Groupe 3 (> 200 000 heures travaillées), deux 1^{er} prix ex-aequo :

ENTREPRISE ELECTRIQUE (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) (141 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Cette entreprise est couronnée pour la troisième année consécutive.

...suite page 2



Ils remportent le 1^{er} prix de leur catégorie (suite)**● Famille D, industriel et tertiaire :****➤ Groupe D1 (20 à 60 000 heures travaillées) :**

EITF INDUSTRIE (Proville, Nord) (28 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Le jury a apprécié les résultats tout comme le professionnalisme des actions relatives au risque routier et aux salariés intérimaires.

➤ Groupe D2 (60 à 200 000 heures travaillées) :

SDEL ECTRA (Nancy, Meurthe-et-Moselle) (87 sal., groupe VINCI-ENERGIES). Largement engagée en matière de prévention, cette entreprise a déjà intégré le suivi des intérimaires et la lutte contre le risque routier dans ses priorités. Elle est lauréate pour la 3^{ème} année consécutive et se distingue par ses efforts en termes de formation.

➤ Groupe D3 (200 à 500 000 heures travaillées), deux 1^{er} prix ex-aequo :

CEGELEC N&E Haute-Normandie (Sandouville, Seine-Maritime) (264 sal.). Scrupuleuse intransigeance en matière de sécurité pour cette agence qui après 2 ans de purgatoire a su revenir au niveau d'un 1^{er} Prix. Le jury a particulièrement apprécié la mise en œuvre d'indicateurs sensibles sur le risque routier, même si ceux-ci mettent en évidence des possibilités d'amélioration...

SPIE SUD-EST, direction opérationnelle Auvergne (Cébazat, Puy-de-Dôme) (154 sal.)

➤ Groupe D4 (> 500 000 heures travaillées), deux 1^{er} prix ex-aequo :

Un groupe difficile, pour lequel le jury n'avait distingué aucun lauréat depuis le concours 2004 !

INEO AQUITAINE, direction déléguée (Bordeaux, Gironde) (495 sal.). Première apparition au palmarès du concours. Le jury a apprécié l'excellence des résultats pour une unité de cette importance avec un taux de fréquence de 1,4. Il appelle néanmoins l'attention sur l'intérêt de développer des indicateurs de suivi du risque routier.

SPIE IdF NORD-OUEST, direction électricité tertiaire (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) (357 sal.). Cette unité avait reçu un prix d'encouragement dans la même catégorie l'année dernière.

● Famille E, mixte réseaux, industriel & tertiaire**➤ Groupe E1 (20 à 60 000 heures travaillées) :**

GTIE, à présent **ACTEMIUM DOUVRIN** depuis janvier 2008 (Douvrin, Pas-de-Calais) (32 sal.). Cette unité avait reçu un prix d'encouragement dans la même caté-

gorie l'année dernière.

➤ Groupe E2 (60 à 200 000 heures travaillées) :

SPIE SO, département Maintenance et Gestion Technique de la Direction régionale Aquitaine (Talence, Gironde) (127 sal.). Cette unité est exemplaire à tous égards.

➤ Groupe E3 (200 à 500 000 heures travaillées) :

SPIE SUD-EST, direction opérationnelle Systèmes d'Information et de Transport (Feyzin, Rhône) (162 sal.). Première apparition au palmarès du concours pour cette structure récente. Elle se distingue par ses résultats et son professionnalisme au niveau du risque routier et des salariés intérimaires.

● Famille B, Caténares

Pour la 4^{ème} année consécutive, aucun prix n'a été décerné pour le secteur à hauts risques des caténares (famille B). Les performances restent insuffisantes en dépit d'une embellie en 2007.

Risques routiers : une part croissante du bilan !

C'est un fait, les accidents routiers occupent une part croissante du bilan des accidents en entreprise. Leur progression, ininterrompue depuis 4 ans, s'est accentuée en 2007 avec un bond supérieur à 3 points. Ils représentent désormais plus de 16 % des accidents, dont les trois quarts imputables aux déplacements de trajet. C'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser pour inverser cette tendance ! Le SERCE a d'ailleurs engagé des travaux sur la prévention du risque routier.

« En entreprise, les risques routiers représentent la première cause d'absentéisme et totalisent 64 % des accidents du travail mortels. »



Gérard CHAILLET, chef d'entreprise **SDEL ECTRA** (Nancy, groupe VINCI ENERGIES) a pour sa part déjà intégré la lutte contre les risques routiers dans ses priorités. Il témoigne de la politique engagée : « En entreprise, les risques routiers représentent la première cause d'absentéisme et totalisent 64 % des accidents du travail mortels. Face à cela, les risques routiers doivent faire l'objet d'une politique générale de groupe, d'une véritable culture d'entreprise. A l'échelle du groupe VINCI, nous avons traduit cette volonté par la mise en place de la marque Vigiroute. Il s'agit de développer des outils de sensibilisation tels que guides, chartes... C'est aussi un programme de formation et de sensibilisation du management, sans oublier la mise en place d'un correspondant Vigiroute par agence. Cette démarche est actuellement en cours. Ainsi, chaque entreprise devra identifier les actions prioritaires selon la nature de son personnel pour optimiser l'efficacité des actions.

Chaque correspondant aura en charge d'animer en entreprise la prévention du risque routier, analyser les accidents avec les conducteurs et proposer des solutions. Il effectuera le rapport mensuel des déclarations Vigiroute et assurera la liaison avec les interlocuteurs prévention tels que CS, CHSCT, ... »

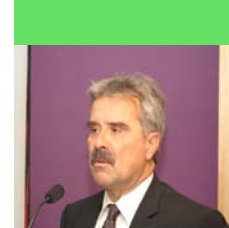
Rappelons qu'à l'échelle du groupe VINCI-ENERGIES (27 000 collaborateurs), 10 000 véhicules parcourent 1 million de km par jour et induisent 1 150 déclarations d'accidents par an pour un coût de sinistre de 1,5 M€ !

Le nouvel OPPBTP en marche**3 questions à François LIET, OPPBTP**

En quoi consistent les changements opérés au sein de l'OPPBTP ? « 2008 finalise le nouveau visage de l'OPPBTP, dont la mutation profonde est engagée depuis plusieurs années. La création d'agences et de bureaux supplémentaires constitue une des nouveautés, permettant d'améliorer la proximité avec les entreprises. A présent, 29 implantations couvrent l'ensemble de la métropole. »

Vous avez également lancé deux équipes intervenant en soutien de vos conseillers... « Oui, le renforcement de nos équipes en action sur le terrain passe par la mise en place d'une filière technique d'appui aux entreprises sur les questions de prévention. Une seconde filière de formation, animée par des chefs de projets techniques interrégionaux, vient en soutien de nos équipes opérationnelles. »

Quelles sont les actions spécifiques actuellement menées aux côtés du SERCE ? « Tout d'abord un groupe de travail DR /DICT mène un dossier qui devrait déboucher sur une procédure plus efficace. Ensuite un guide dédié aux caténares. Nous travaillons également sur le projet relatif à la refonte du décret du 14 novembre 1988 concernant la prévention des risques électriques. Enfin, nous sommes engagés aux côtés des entreprises, sur l'évolution du recueil UTE C 18-510 au sujet des habilitations électriques... »

**Sécurité et productivité vont de paire**

Alain LANGLAIS, Directeur régional Aquitaine de SPIE SUD OUEST : « La prévention de la sécurité sur les chantiers conduit à deux constats.

D'une part, la performance en matière de sécurité va de paire avec la productivité et les résultats financiers de l'entreprise. Il n'y a pas de paradoxe : la bonne préparation des chantiers est synonyme d'anticipation des risques.

D'autre part, il s'agit d'un travail d'équipe, dont les valeurs doivent être partagées par la hiérarchie, ce qui est le cas chez SPIE SUD OUEST Aquitaine. »

Des réalisations concrètes pour avancer

Le palmarès du Concours Sécurité récompense aussi des réalisations (outils, méthodologies, accessoires...) imaginées et mises en œuvre par les salariés des entreprises prises pour améliorer la sécurité sur les chantiers. Trois innovations ont été remarquées :

● Coffret d'accessoires de levage de candélabre

1^{er} prix pour l'agence **Ile-de-France FORCLUM de Nogent-sur-Oise**. L'objectif est de mettre à la disposition des chantiers des sangles et des élingues standardisées en bon état de conservation et adaptées à la taille et au poids des candélabres. Le jury a été séduit par le caractère concret et simple de cette réalisation qui répond au besoin de très nombreux chantiers.

● Démarche intégrée de développement, acquisition et mise en service d'un échafaudage roulant

2^{ème} prix pour la **Direction Electricité Tertiaire de SPIE IDF NORD-OUEST**. Cette démarche a été conduite en étroite association avec les représentants du personnel de l'entreprise.

● Salle mobile de travaux pratiques sur la prévention du risque électrique

Prix d'encouragement pour la **direction régionale Nord de FORCLUM** (Lille, Nord). Cet outil facilite le déroulement des parties pratiques des stages de formation initiale et de recyclage à l'habilitation électrique. Par expérience, ces travaux pratiques sont essentiels à l'assimilation des règles de prévention par les stagiaires !

Santé et Sécurité au sein du Groupe EDF**3 questions à Dominique VACHER, intervenant en prévention des risques professionnels du groupe EDF**

Pourquoi un Socle Santé Sécurité pour le groupe EDF ? « Parce qu'il est nécessaire dans un groupe composé de sociétés européennes culturellement différentes avec des résultats assez dispersés de créer un socle commun. »

Quels sont ces principes fondamentaux ? « Plus que le "zéro accident", nous visons le "zéro événement" touchant à la santé, dont les maladies professionnelles.

Parmi les principes, nous mettons en avant de façon permanente le respect de la réglementation qui s'applique à nos activités dans les états où EDF opère. Chaque écart constaté doit générer une action correctrice. Les aspects santé sécurité au travail font partie de l'évaluation annuelle de chaque salarié. Par ailleurs, chaque société du groupe EDF et ses sous-traitants s'informent mutuellement des risques générés par leurs propres activités... »

Comment mesurez-vous les progrès réalisés ? « Six indicateurs nous permettent de mesurer nos progrès. Par ailleurs, tous les accidents mortels des salariés du groupe EDF et de ses sous-traitants sont connus à tous les niveaux de management. »